



GRAND ANGLE
RENTÉE 2019
p.10

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE
RENTÉE 2019
p. 10

DOSSIER
ENTRE LA COMMUNE ET
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE,
QUI FAIT QUOI ?
p. 14

VIE DE LA COMMUNE
RIVERAINS DE COURS D'EAU :
LES BONNES PRATIQUES
p.20





J'espère que les vacances d'été vous ont permis de vous ressourcer et de reprendre vos activités en pleine forme.

A Vaulnaveys-le-Haut comme ailleurs, les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est bien déroulée au groupe scolaire Jules Bruant, avec cette année très peu de changements au sein de l'équipe enseignante. Le multi-accueil Pré en bulle connaît un petit bouleversement, puisque c'est à Alexandre, un jeune homme dynamique, que la direction a été confiée pendant le congé maternité de la directrice.

Le conseil municipal a également fait sa rentrée début septembre, après une brève pause estivale. En plus des affaires courantes, la collectivité, le Maire et les élus sont confrontés à de nouvelles problématiques sur le territoire. En effet, et comme beaucoup de communes en France, nous observons depuis quelques temps une recrudescence de dépôts sauvages. Nous gardons tous en mémoire ce dramatique évènement qui nous a profondément marqués, alors que le maire de la commune de Signes a perdu la vie en voulant empêcher un dépôt de gravats sur sa commune.

Nous ne pouvons tolérer ces incivilités et c'est de notre devoir de signaler tout dépôt de matériaux dans la nature. Certaines missions peuvent s'avérer plus difficiles à accomplir et notamment dans le domaine de la police de l'environnement. Nous comptons sur vous pour que Vaulnaveys-le-haut reste propre et vous invitons à signaler en mairie ou à la police municipale les actes de dépôt sauvage dont vous seriez témoin.

Au quotidien, d'autres missions s'avèrent bien plus agréables et passionnantes et c'est pour moi une immense motivation que de construire des projets, lever les obstacles et voir se concrétiser des réalisations qui vont améliorer le quotidien de chacun.

A toutes et tous je vous souhaite de passer un bel automne.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

“ Nous comptons sur vous pour que Vaulnaveys-le-haut reste propre et vous invitons à signaler en mairie ou à la police municipale les actes de dépôt sauvage dont vous seriez témoin.

Diaporama

Pages 3 > 9

Grand angle

Pages 10 > 13

Entre la commune et Grenoble-Alpes Métropole, Qui Fait Quoi ?

Pages 14 > 17

Vie de la commune

Pages 18 > 27

Vous avez dit bibliothèque ?

Page 28

Chez nos voisins

Page 29

Vie des associations

Pages 29 > 32

Tribunes

Pages 33

Infos, carnet et RDV citoyen

Page 34

Infos pratiques

Page 35

Agenda

Page 36



Diaporama

de mai à septembre 2019



Mardi 9 avril

Opération « Chasse aux Déchets »

Les services de la municipalité ont organisé mardi 9 avril, en étroite collaboration avec l'école Jules Bruant, une opération de « chasse aux déchets » pour une commune plus propre. Quatre classes, des CP aux CE1, ont participé à cette action citoyenne et solidaire, en ramassant des débris qui se trouvaient sur les chemins et les routes du village. Roger Phélix, conseiller municipal et initiateur de cette manifestation, avait préparé tout le matériel néces-

saire (gants, sacs poubelle, etc.) pour les enfants. Quant aux enseignantes, Morgane, Maud, Giliane et Nathalie, elles ont sensibilisé les élèves à la responsabilité environnementale. Il est important que les enfants, futurs citoyens, comprennent pourquoi la Terre est en danger et quelles sont les causes et conséquences du réchauffement climatique. Cette journée s'est terminée par un goûter à la salle polyvalente.

Dimanche 21 avril

Derby VTT et course de draisienne

Déjà la 5^e édition du mythique Derby de la Croix de Chamrousse et un record de participation avec 316 inscrits (seulement 83 l'année précédente). Pour le dernier jour de la saison d'hiver, la station de Chamrousse avait invité tous les pilotes enduro à se retrouver sur son domaine pour une course endiablée, menant les coureurs jusqu'au parc d'Uriage à Vaulnaveys-le-Haut. C'était parti pour 13 km de course, 60 m de dénivelé positif et 1 800 de dénivelé négatif! Bravo aux champions et championnes du jour: Louis Jeandel, 1^{er} en 22'25", Clément Benoît, en 22'28" et Baptiste Gaillot, en 22'44". Chez les femmes, Caroline Lefèvre remporte la course. Marion Ispa et Marion Siloi viennent chercher respectivement la 2^e et la 3^e place de ce podium féminin.

La course de draisienne, réservée aux 2-5 ans, a encore fait carton plein!



1^{er} en
22'25"





Dimanche 28 avril Cérémonie du souvenir de la déportation

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

*« Un peuple, pour vivre,
doit toujours pouvoir connaître son
passé, le juger, l'assumer »*

Simone Veil



Dimanche 5 mai Thé d'ensemble du CMJ et kermesse solidaire du CME

C'est le dimanche 5 mai que les jeunes élus des CME et CMJ ont organisé un après-midi festif au stade Daniel Petiot. Sur la pelouse, les élus du CME s'étaient donné pour mission l'organisation d'une kermesse solidaire au profit d'Action Contre la Faim. Chamboule tout, courses en sac et autres jeux de kermesse ont permis de rapporter plus de 300€. Dans la salle Platel, les jeunes du CMJ ont œuvré afin de réunir jeunes et moins jeunes autour de jeux de société d'hier et d'aujourd'hui et de jeux vidéo. La fête se voulait intergénérationnelle, et le pari fut tenu! Tous ont ensuite partagé un moment convivial autour d'un goûter.

Mercredi 8 mai

Commémoration de la Seconde Guerre mondiale

« La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie: les combattants de 1940, les Français Libres, tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Résistance, les armées de Leclerc et de de Lattre. La France se souvient des déportés qui ont souffert de la barbarie et des victimes des camps de la mort. La Nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit: les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins. [...] Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là! »

Extrait du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.



Dimanche 12 mai

Foire de mai, entre traditions et innovations

Belle journée que celle de la foire aux plants organisée le dimanche 12 mai dans le parc d'Uriage.

Cette année encore les plants étaient à l'honneur pour fêter l'arrivée du printemps. Mais le vide-grenier n'était pas en reste puisqu'il accueillait plus de 80 exposants dont les objets hétéroclites allaient réjouir les amateurs de bonnes affaires.

Avec 160 repas servis, le déjeuner sous chapiteau a également trouvé son public tout comme le concours Récup'art géré par l'artiste locale, Carole Devreese, et brillamment remporté par le grenoblois, Michel Rivollet.

Mais ce que nous retiendrons de cette version 2019, c'est incontestablement l'ambiance festive et conviviale induite par une équipe du Comité des Fêtes toujours à la recherche de nouvelles animations. Nouvelles? Pas vraiment puisque c'est un retour vers des jeux traditionnels comme la brouette ou le lancer de bottes qui a été proposé tout l'après-midi pour le plus grand plaisir des participants venus en nombre!

Seul, entre amis ou en famille, la foire de mai, c'est le grand rassemblement convivial du printemps à ne manquer sous aucun prétexte!



Michel Rivollet
gagnant du concours
Récup'art



Dimanche 19 mai Métrorando

Malgré une météo pluvieuse, 220 randonneurs ont entrepris de découvrir le patrimoine naturel de la commune dans le cadre de la manifestation Métrorando. Quatre parcours étaient proposés, selon des niveaux de difficulté

variés: 20 km, 15 km, 7 km et une randonnée d'un kilomètre accessible aux personnes à mobilité réduite. Les randonneurs étaient encadrés par une cinquantaine de bénévoles.

Inauguration de l'aire de jeux et de la caban'alire et installation d'une 2^{de} ruche

C'est sous une météo estivale qu'a eu lieu l'inauguration de l'extension de la place Eugène Riband le 24 mai dernier. Nombreux étaient les Vaulnaviards à avoir fait le déplacement afin de découvrir la nouvelle aire de jeux, pensée par les élus du Conseil Municipal des Jeunes et réalisée par les services techniques de la commune.

Enfin, c'est l'installation de la 2^e ruche sur le toit de la mairie qui est venue clore la journée, et ce grâce à la participation des bénévoles du rucher de Champ Ruti.



Samedi 1^{er} juin

Rassemblement départemental des jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère

Cette année, le challenge départemental des jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère se déroulait à Vaulnaveys-le-Haut. Près de 400 jeunes âgés de 12 à 18 ans, représentant les 22 sections iséroises, s'étaient donné rendez-vous au parc d'Uriage pour s'affronter, le temps d'une journée, dans des démonstrations de manœuvres incendie, de secourisme, et des courses d'obstacles.



Du 31 mai au 7 juin

Semaine européenne du développement durable



C'était une première à Vaulnaveys-le-Haut et elle s'est tenue du 31 mai au 7 juin. Débats, animations, projection, rencontre et atelier ont émaillé cette semaine afin de sensibiliser aux enjeux du développement durable, que ce soit sur le plan environnemental, social ou économique.

Le CMJ: une équipe engagée autour du développement durable

Jeudi 13 juin

Réunion publique : projet d'une retenue d'altitude à Chamrousse

Alors que Chamrousse projette la construction d'une retenue d'altitude de 93 000 m³ permettant d'augmenter le taux d'enneigement artificiel, la commune a souhaité organiser une réunion publique afin d'informer la population de ce projet et de ses principales caractéristiques. La salle du conseil municipal était comble et après une présentation technique du projet, chacun a pu s'exprimer et faire part de ses craintes et interrogations aux différents intervenants.



Samedi 22 juin

Les feux de la Saint-Jean, une fête pour conjurer le mauvais temps !

Comme chaque année, la commune s'est unie au Comité des Fêtes pour l'organisation des traditionnels feux de la Saint-Jean.

Malgré une météo maussade, le concours de pétanque organisé par l'ESV a occupé les joueurs jusqu'à l'heure de l'apéritif, servi au Champ de Foire.

Puis, vint le couscous servi de mains de maîtres par les bénévoles du Comité de fêtes aux 160 convives rassemblés sous les chapiteaux.

Enfin, la journée devait s'achever au rythme du groupe Stand up dont les accents soul et rock se sont élevés sous des cieus à nouveau cléments pour le plus grand enchantement d'un public toujours au rendez-vous.

Samedi 7 septembre

Forum des associations et apéritif de rentrée, même le soleil était au rendez-vous

Le samedi 7 septembre fut l'occasion, cette année encore, de lancer la saison culturelle et sportive et de mettre à l'honneur les associations et les bénévoles de la commune.

Ainsi la journée s'est-elle ouverte par un buffet froid offert par la commune aux membres actifs des associations qui ont pu se retrouver dans un moment de convivialité. Les échanges ont été riches et ont permis d'évoquer les préoccupations, souvent communes, de ces acteurs incontournables et essentiels du bien-vivre à Vaulnaveys que sont les bénévoles.

L'après-midi a été consacré au traditionnel forum qui, cette année, accueillait une trentaine d'associations pour un nombre bien plus important d'activités. Ainsi chacun a pu trouver le lieu pour exercer ses talents et développer ses capacités artistiques ou culturelles. Mais au travers de ces nombreuses inscriptions, c'est bien de relations humaines que sont avides les Vaulnaviards et c'est à cette demande qu'ont répondu à nouveau cette année, les associations venues en nombre.

La bibliothèque, exceptionnellement ouverte ce samedi après-midi, proposait une vente de livres d'occasion et un atelier intitulé « Poésie de papier » qui a conquis le public.

La journée s'est achevée par le traditionnel pot du maire avec en ouverture un intermède musical proposé par l'ensemble instrumental Ça va jazer. Là encore, les associations furent mises à l'honneur puisque certains acteurs ont été récompensés pour leur implication sans faille : Geneviève Catelan, présidente émérite du Foyer pour Tous qui accueille plus de 300 adhérents et constitue ainsi la deuxième plus grande association de la commune abritant un panel d'activités particulièrement riche ; Christian Cotte-Barrot, mis à l'honneur pour son implication au sein de la chasse et pour son investissement dans de nombreuses autres associations telles que le CDF, le Patrimoine des Vaulnaveys ou encore les Sentiers et chemins ; enfin Marie-Claude Lenfant, la «maman» du rugby depuis 30 années, est sortie de l'ombre pour quelques minutes avant de retourner œuvrer aux fourneaux de l'ESV dont c'était aussi la fête de rentrée.

Les sportifs n'étaient pas en reste : Lucie Chaix, 16 ans, championne de France de VTT Trial évoluant au RTF38 de Fontaine et Paul Riché, quadruple champion du monde de ski alpin adapté ont également été récompensés.. C'est avec le sourire de cet athlète de haut niveau et son incroyable détermination que s'est terminée cette journée.



RENTRÉE 2019

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE JULES BRUANT

Ce 2 septembre 2019, malgré un ciel gris, il y avait du soleil dans les yeux des enfants, heureux de se retrouver pour une nouvelle année scolaire.

Les enseignants de leur côté s'étaient retrouvés les 29 et 30 août pour la traditionnelle « prérentrée » ; ces journées étant consacrées à la préparation des classes et aux derniers ajustements.

École maternelle

A l'école maternelle, ce sont 150 enfants pour 5 classes, dont 59 en petite section, pour lesquels c'était une première rentrée chargée d'émotion, pour eux et leurs familles. L'équipe éducative est inchangée : 5 enseignantes et 5 ATSEM pour s'occuper de tous ces petits. Les enfants ont découvert leurs classes, préparées avec soin par leurs professeurs. Ils ont eu la surprise de découvrir de nouveaux jeux dans la cour de récréation, installés au mois de juillet.

Mme Barnéoud, en plus de sa classe, assure la direction.

École élémentaire

A l'école élémentaire, ce sont 231 enfants qui ont fait la rentrée répartis sur 9 classes.

L'équipe a fait le choix d'installer les « petites » classes dans l'ancien bâtiment, où les classes sont plus étroites, avec des effectifs réduits. Les « grandes » classes, avec des effectifs plus importants, se retrouvent dans le « nouveau » bâtiment où les classes sont plus spacieuses.

M.Whitead assure toujours la direction, en plus de son travail d'enseignement.

Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école : Alexandra Lator.

Les employés municipaux, encadrés par M. Thollon, assurent la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

Très bonne année scolaire à tous ces enfants ainsi qu'aux enseignants et au personnel périscolaire.



ÉCOLE MATERNELLE

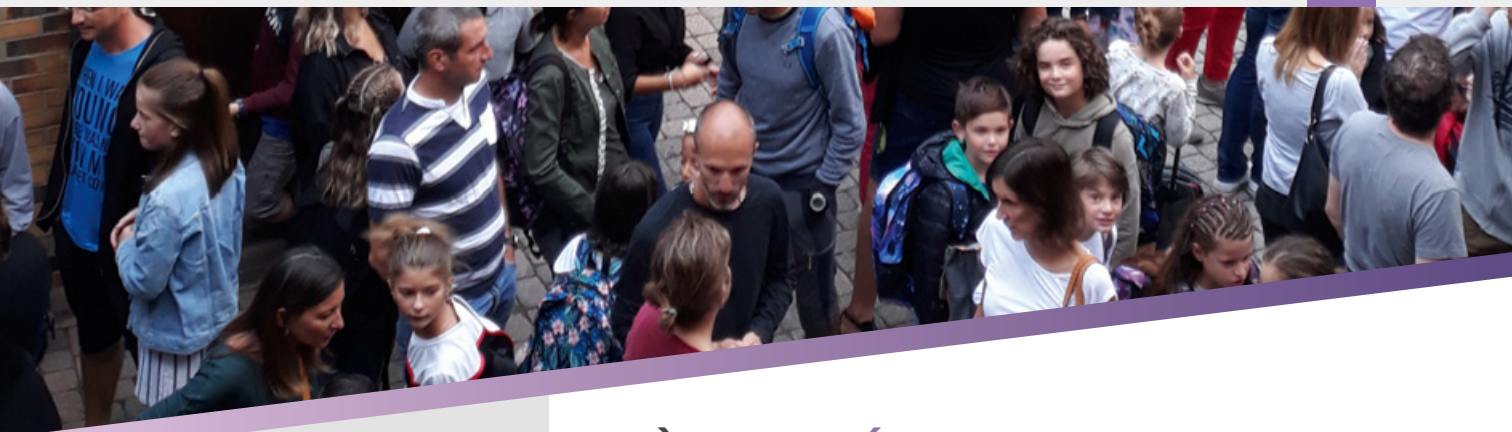


Fabienne Vincent
31 grands
Florence Marcelja
24 moyens - 6 grands
Danielle Cardis
30 moyens
Catherine Leproux
30 petits
Vérane Barnéoud (directrice)
29 petits
5 Atsem
sont mises à disposition des enseignantes pour les aider dans leurs tâches

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



David Whitead (directeur)
22 CP
Sandrine Vedel
23 CP
Giliane Leuvrey
25 CE1
Nathalie Ronchietto
25 CE1
Julien Gérôme
6 CE1 - 20 CE2
Gaëlle Pasturel
12 CE2 - 15 CM1
Mélanie Gazeau
28 CM1
Alexandra Lator
13 CM1 - 13 CM2
Nathalie Pauthier
29 CM2



INSONORISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE



Afin d'améliorer l'environnement sonore du restaurant scolaire, une étude acoustique a été commandée à la société Siléopta, spécialisée dans le traitement acoustique. Après des mesures sur site, 40 panneaux ont été suspendus au plafond et 6 tableaux muraux ont été installés. Leurs motifs ont été choisis par les enfants. Après installation, de nouvelles mesures ont été effectuées, permettant de constater que le restaurant scolaire se classait dans la catégorie « Performant » de la norme NFS 31-080 « Restaurant ». Le coût de l'investissement s'est élevé à 15 000 €HT.

MODIFICATION DES PERMANENCES ADMINISTRATIVES DU RAM :

Champ-sur-Drac

les lundis de 15h à 18h ;

Vaulnaveys-le-Haut

les mercredis de 9h à 12h ;

Vizille

les vendredis de 13h à 16h.

CRÈCHE PRÉ EN BULLE

La rentrée de la crèche Pré en Bulle a eu lieu le 26 août dernier. Les « anciens » enfants ont d'abord été accueillis puis ce fut le tour des « nouveaux » avec la phase très importante de leur adaptation : accueil avec une professionnelle de référence, en petit groupe et sur des périodes variables.

« L'adaptation d'un enfant en crèche est une phase importante qui nécessite une mobilisation de l'équipe, une écoute de l'enfant et de ses parents soutenue. C'est la première prise de contact d'un enfant, avec nous et les autres enfants, en dehors de son contexte familial, souvent chargée d'émotions, que nous devons accompagner avec sérénité. C'est l'occasion de belles rencontres », explique Carole Mollon, directrice du SICCE.

Le multi-accueil peut accueillir jusqu'à 20 enfants par jour, ce qui correspond à une trentaine de familles vaulnaviardes.

En cette reprise, de nombreux changements ont eu lieu dans l'équipe des 8 professionnels puisque d'heureux évènements ont rythmé l'année, arrondissant les futures mamans (Laura, Natacha, Camille, Laura et Fanny) et les rendant indisponibles pour un temps à travailler à Pré en Bulle. Swan et Liam ont comblé leurs mamans et trois autres copains ne vont pas tarder à les rejoindre.

C'est donc Alexandre Drogue qui a pris la direction de l'établissement pour 6 mois. Pour l'accueil des enfants, Charlène Perron et Emma Coilly assureront quant à elles les remplacements des congés maternité. Pauline Laleu, infirmière, sera présente auprès des enfants chaque semaine afin de garantir un suivi médical et permettre aux professionnels d'améliorer la prise en charge de l'enfant sur un plan sanitaire. Cyndi Rebello et Léa Estévaou ont également rejoint la crèche pour cette nouvelle année.

L'équipe ainsi recomposée a travaillé à repenser le projet d'accueil de l'enfant : le thème de l'année sera le « Cirque », l'ouverture aux autres, et l'adoption de deux poules. La réunion de rentrée a apporté les détails de ce programme.

Enfin, un conseil de parents se réunira plusieurs fois par an pour mettre en place des projets festifs (ou autres) au sein de la structure.



Alexandre Drogue,
directeur remplaçant de
Pré en bulle



CENTRE DE LOISIRS UN ÉTÉ DYNAMIQUE PLACÉ SOUS LE SIGNE DU COLLECTIF

CARTE D'IDENTITÉ DU CENTRE

CENTRE DE LOISIRS :

Vacances Loisirs Harmonie (VLH)

Ecole Jules Bruant, 1017 avenue d'Uriage,
38410 Vaulnaveys le Haut

DIRECTEUR :

PEYRACHE Simon

GESTION :

ACL (Association des Centres de Loisirs),
11 avenue Jean Perrot, 38000 Grenoble

LES EFFECTIFS, L'ÉQUIPE ET LE CADRE PÉDAGOGIQUE

Une centaine d'enfants en moyenne a été accueillie chaque jour entre le 8 juillet et le 2 août puis entre le 19 août et le 30 août. Cette année, le centre a ouvert une semaine de plus afin de répondre au mieux à la demande des usagers.

Une équipe composée d'une quinzaine d'animateurs (dont beaucoup vivent sur la commune) s'est donc investie tout au long de la période estivale afin de mêler loisirs et pédagogie. Il s'agit en effet d'accueillir les enfants afin de leur permettre de « grandir en s'amusant » et d'organiser le fonctionnement autour

de trois mots (la devise du centre) : « Respect, Plaisir et Autonomie ».

LES THÈMES, LES SORTIES ET LES ACTIONS PARTICULIÈRES

Des thèmes hebdomadaires mais également des sorties et des actions en partenariat avec d'autres structures ont rythmé la vie du centre. Ils visent à favoriser l'imagination des enfants et rendent plus ludiques les activités proposées.

L'équipe de direction a fait le choix de s'inscrire entre nouveauté et continuité tout en s'adaptant au rythme et à l'âge des enfants. Les plus jeunes ont ainsi pu retourner voir des spectacles à la

comédie de Grenoble (espace culturel partenaire du centre) ou encore aller se baigner dans les bassins de l'espace aquatique Flo-tibulle.

Les plus grands sont allés se baigner à l'espace aquatique de Vaujany. Ils ont également pu expérimenter l'accrobranche à Gresse-en-Vercors.

Le centre de loisirs a pour projet d'accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie. C'est pourquoi des nuitées au stade de rugby et des soirées thématiques ont également été proposées. Favorisant la vie collective, ces actions ont affiché complet.

LE SÉJOUR DES 9/13 ANS À PROXIMITÉ DU LAC D'AIGUEBELETTE

Un groupe de 21 « jeunes » âgés de 9 à 13 ans est parti cinq jours dans une ferme pédagogique à proximité d'Aiguebelette. Ils ont vécu une semaine rythmée par les baignades et les activités sportives. Ils ont aussi pu s'initier à l'escalade au col de l'Épine et s'affronter à travers différents jeux. Les veillées et notamment la traditionnelle « boum » de clôture ont été très appréciées.



OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS 2019 – 2020

Le centre de loisirs sera ouvert tous les mercredis des périodes scolaires de 8h00 à 18h00.

Vacances d'automne	Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019
Vacances d'hiver	Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020
Vacances de printemps	Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2020
Vacances d'été	Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2020 Du lundi 17 août au vendredi 28 août 2020

Il vous est possible d'inscrire les enfants à partir de 3 ans, soit à la journée soit à la demi-journée, avec ou sans déjeuner. L'amplitude horaire est de 8h00 à 18h00. Les tarifs varient selon le quotient familial.

M. Simon Peyrache (directeur) tient une permanence chaque mardi de 16h30 à 18h00 en période scolaire dans les locaux du centre de loisirs (intégré au groupe scolaire Jules Bruant, côté école maternelle).

Des informations concernant les inscriptions et les règlements sont également disponibles auprès du secrétariat de l'ACL (association gestionnaire du centre de loisirs) au 04 76 87 76 41 ou par mail : secretariat@acl-grenoble.org

BAFA, BAFD, LA COMMUNE VOUS AIDE !

Rejoindre l'équipe d'animation du centre de loisirs, c'est s'assurer du travail pour les vacances scolaires, c'est développer des compétences non négligeables tant à titre personnel que professionnel, et c'est aussi rejoindre un groupe dynamique de jeunes avec lequel partager certaines valeurs.

Alors, n'hésitez plus ! Passez votre BAFA !

Vous avez plus de 16 ans, vous habitez à Vaulnaveys-le-Haut? La commune comme l'ACL vous apportent une aide financière non négligeable.



EN SAVOIR ⁺⁺



Simon Peyrache

☎ | 06 18 12 21 20

@ | simon.peyrache38410@gmail.com

ENTRE LA COMMUNE ET GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, QUI FAIT QUOI ?

Au 1^{er} janvier 2015, « la Métro », communauté de communes à laquelle adhère Vaulnaveys-le-Haut depuis janvier 2014, est devenue une « Métropole ». C'est une conséquence de la loi de réforme des collectivités territoriales qui prévoit que tous les territoires de plus de 400 000 habitants, au sein d'une région urbaine de plus de 650 000 habitants sont automatiquement et systématiquement transformés en métropoles.

Les buts poursuivis par cette « métropolisation » sont les suivants :

- Regrouper les communes pour établir un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social ;
- Garantir à l'ensemble des populations concernées les mêmes services, voire les améliorer, tout en faisant des économies d'échelle ;
- Rendre plus compétitif le territoire.



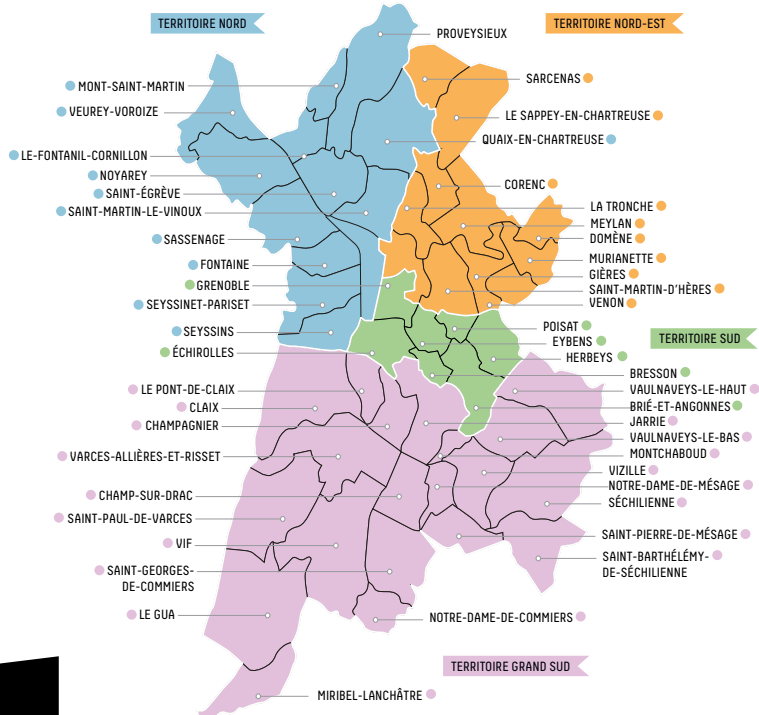
GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE EN CHIFFRES

- + **49** communes membres
- + **124** conseillers métropolitains élus pour 6 ans
- + **450 000** habitants
- + **550** km²
- + **11^e** agglomération française
- + **2^e** métropole de Rhône-Alpes
- **2^e** pôle de recherche français

LES TERRITOIRES DE LA MÉTROPOLE

AU 1^{er} JANVIER 2016



LES REPRÉSENTANTS DE VAULNAVEYS-LE-HAUT À LA MÉTROPOLE



Jean-Yves Porta
intervient dans le cadre de la conférence des maires



Anne Garnier et Jean Ravet
conseillers métropolitains

MISSIONS DE LA MÉTROPOLE

Disposant du statut de métropole depuis 2015, Grenoble-Alpes Métropole assure de nombreuses missions, de l'aménagement du territoire à la gestion des services d'intérêts collectifs (eau, assainissement, déchets...), en passant par l'habitat, le développement économique, la protection de l'environnement ou encore le cadre de vie.

■ DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
- Actions de développement économique, copilotage des pôles de compétitivité ;
- Promotion du tourisme ;
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Aménagement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain.

■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Scot, schéma de secteur, PLUi et documents d'urbanisme ;
- Organisation de la mobilité, voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDU ;
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares ;
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication.

■ POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH) ;
- Politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

■ COHÉSION SOCIALE ET URBAINE / POLITIQUE DE LA VILLE

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ;
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès aux droits ;
- Dispositifs de lutte contre les discriminations.

■ GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau potable ;
- Création, gestion, extension des cimetières d'intérêt métropolitain et des crématoriums ;

- Abattoirs et Marchés d'intérêt national ;
- Service public de défense extérieure contre l'incendie.

■ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Gestion des déchets ménagers ;
- Lutte contre la pollution de l'air ;
- Lutte contre les nuisances sonores ;
- Contribution à la transition énergétique ;
- Adoption d'un plan climat-énergie territorial ;
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains ;
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

MISSIONS COMMUNALES

LA COMMUNE CONSERVE UN CERTAIN NOMBRE DE COMPÉTENCES:

- État civil ;
- Scolaire et accueil périscolaire ;
- Urbanisme (instruction des autorisations du droit des sols, délivrance des permis de construire, etc.) ;
- Social (petite enfance, personnes âgées, CCAS, santé) ;
- Sécurité (police municipale pluricommunale) ;
- Services techniques (propreté urbaine, espaces verts) ;
- Sport (équipements et subventions aux clubs) ;
- Culture et animation ;
- Communication ;
- Soutien associatif.



LES MISSIONS DE LA MÉTROPOLE

DE LA COLLECTE DES DÉCHETS À LA DISTRIBUTION DE L'EAU EN PASSANT PAR LES DÉPLACEMENTS ET L'HABITAT, LA MÉTROPOLE AGIT POUR VOTRE QUOTIDIEN ET POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE. DÉCOUVREZ EN UN COUP D'ŒIL LES COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2015.

HABITAT

Définition des besoins en logement (programme local de l'habitat), attribution des financements de l'État pour la production de logements sociaux...

POLITIQUE DE LA VILLE

Promotion du développement social urbain, rénovation et revalorisation des quartiers en réduisant les inégalités. Dynamisation des solidarités territoriales et de l'insertion, prévention de la délinquance.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion des zones d'activités économiques, pôles de compétitivité, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises...

VOIRIE

Création, aménagement et entretien des voies, des espaces et ouvrages dédiés à tous les modes de déplacement.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Développement des énergies renouvelables.

DÉCHETS

Prévention, collecte, tri et valorisation.

URBANISME

Réalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), projet de planification de l'espace métropolitain au cours du mandat.

Illustration : marion boucharlat



Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



21
métropoles

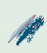
**Grenoble-Alpes
Métropole**


49
communes

450 000
habitants

550
kilomètres carrés



 Les compétences déjà exercées par Grenoble-Alpes Métropole

 Les compétences transférées des communes vers la métropole au 1er janvier 2015

PROMOTION TOURISTIQUE

Gestion, dynamisation et coordination des offices de tourisme.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plan Air-Climat, espaces naturels, lutte contre la pollution atmosphérique, éducation à l'environnement...

ÉNERGIE

Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz. Gestion des réseaux de chaleur urbains.

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, transférée le 1^{er} janvier 2018

OFFICE DU TOURISME

DÉPLACEMENTS

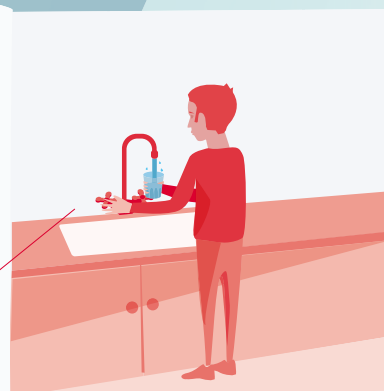
Organisation de la mobilité (transports en commun, Métrovélo, itinéraires cyclables, etc.)

EAUX USÉES ET PLUVIALES

Collecte et traitement.

EAU POTABLE

Gestion de la ressource, production, distribution.



Mobilité**AUTOPARTAGE:**
ÉCONOMISEZ, RENDEZ SERVICE
ET PROTÉGEZ LA PLANÈTE !

La Métropole a confié à Citiz Alpes Loire, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), le soin de proposer un service d'autopartage sur son territoire. C'est l'usage qui prime sur la possession pour :

- Un geste citoyen ;
- Une mobilité plus pratique ;
- Des économies à la clé !

Citiz propose :

- Des véhicules accessibles 24h/24 pour une heure, un jour ou plus ;
- Des voitures récentes et peu polluantes, électriques ou hybrides ;
- Des formules tarifaires, avec ou sans abonnement.

Et c'est sans compter avec «Ma Chère Auto», une solution d'autopartage destinée au propriétaire d'une voiture qui l'utilise peu: elle peut alors intégrer la flotte Citiz. Équipée d'un système embarqué, elle sera rendue accessible en libre-service à d'autres conducteurs.

L'utilisation du véhicule est facturée mensuellement selon les consommations exactes au quart d'heure et au kilomètre près consommés. Les tarifs incluent le carburant, l'assurance tout risque (conducteur et passagers), l'entretien et le nettoyage.

citiz



La ville de Grenoble accorde aux voitures Citiz la gratuité du stationnement sur les places de parking payantes de la ville. Citiz propose également aux professionnels des véhicules et abonnements

adaptés à partir de 16 € / mois. Les locations sont facturées selon le temps d'utilisation et du kilométrage effectué, à partir de 2 €/heure + 0,37 €/km, carburant compris.

INFOS ++**Informations et adhésions à Citiz:**

- ☎ | 04 76 24 57 25
- 📍 | 38 cours Berriat - 38000 Grenoble
- 🌐 | <https://alpes-loire.citiz.coop/adhesion>

Fibre Optique**BÂTIMENT NRO ACHEVÉ**

Le bâtiment «Nœud de raccordement optique» (NRO) est maintenant terminé. Il s'agit d'un réseau de desserte nécessaire pour la fibre optique, vers lequel convergeront les lignes des abonnés.

**Chemins Ruraux****CHEMINS RURAUX:**
DÉFINITION ET ENTRETIEN

Les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune. N'étant pas classés comme «voies communales», la commune n'a donc pas d'obligation d'entretien. Il incombe cependant à la commune de procéder à l'enlèvement d'éventuels obstacles à la circulation installés par des particuliers.

Les riverains, quant à eux, ont des obligations destinées à assurer la conservation du chemin, à sauvegarder la sûreté et la commodité du passage. En particulier, ils doivent couper les branches et les racines qui avancent sur l'emprise des chemins. S'ils négligent ces travaux, ceux-ci peuvent être réalisés par la commune à leurs frais après mise en demeure restée sans effet en application de l'article R. 161-24 du code rural.

*Eaux Pluviales***ÉCOULEMENT DES EAUX DE PLUIE:
UNE RÉGLEMENTATION À RESPECTER**

L'écoulement des eaux de pluie est soumis à une réglementation stricte qu'il faut connaître, notamment pour éviter les conflits de voisinage.

Pour rappel, les eaux de pluie correspondent aux eaux pluviales proprement dites mais aussi aux eaux provenant de la fonte de la neige, de la grêle ou de la glace, tombant ou se formant de manière naturelle sur une propriété. Les eaux d'infiltration en font également partie.

L'article 681 du Code civil impose une obligation stricte à chaque propriétaire: le toit de son logement doit permettre l'écoulement des eaux de pluie sur son terrain ou la voie publique. Il est donc interdit au propriétaire de les faire verser sur le terrain de son voisin. Par ailleurs, « la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous » (article 552 alinéa 1^{er} du même code). Par conséquent, une gouttière ne



doit pas dépasser la limite séparative et surplomber la propriété voisine.

*Vigilance***LA TAILLE DES VÉGÉTAUX, UN ENJEU POUR TOUS**

Certaines plantations (buissons, haies, arbres, etc.) situées dans des propriétés privées peuvent déborder sur les voies publiques ou toucher des lignes électriques. Ces situations engendrent des gênes pour la circulation et la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes)

et pour l'acheminement électrique. Afin d'éviter ces difficultés, il est rappelé aux habitants qu'il est important que chacun procède à la taille et à l'entretien de sa végétation.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain, dans les situations suivantes:

1. L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.
2. L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé.
3. L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable auprès d'ENEDIS afin de faire une « Déclaration de projet de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT / DICT) » sur <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>.

IMPORTANT

- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS demandera donc la réparation des préjudices subis.
- L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

 | www.enedis.fr



Gemapi

RIVERAINS DE COURS D'EAU: LES BONNES PRATIQUES

JE SUIS RIVERAIN D'UN COURS D'EAU. QUELS SONT MES DROITS?

QUELS SONT MES DEVOIRS? DOIS-JE L'ENTREtenir? COMMENT?

MES DROITS

Hormis le Drac et l'Isère qui appartiennent à l'État, tous les cours d'eau sont privés. Lorsqu'un cours d'eau traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain. L'eau en revanche fait partie du patrimoine commun de la nation et appartient à tous. Si le cours d'eau correspond à une limite de propriété, son lit appartient pour moitié à chacun des propriétaires. Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain peut clore sa propriété si cela ne perturbe pas le bon fonctionnement du cours d'eau.

USAGE DOMESTIQUE

Bien que l'eau ne lui appartienne pas, le propriétaire riverain peut l'utiliser pour un usage domestique (arrosage, abreuvement des

animaux), dans la limite de 1 000 m³ par an. Ce prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral en période de sécheresse.

DROIT DE PÊCHE

Le propriétaire dispose sur sa propriété du droit de pêche, sous réserve d'être titulaire d'une carte de pêche. Il peut autoriser une association de pêcheurs à disposer de ce droit, en échange par exemple de l'entretien régulier du cours d'eau.

DROIT D'EXTRACTION

Un propriétaire riverain peut prélever des produits naturels (vase, sable, graviers) dans le cours d'eau mais sous des conditions très strictes, et sans but lucratif. Une demande auprès de la police de l'eau est nécessaire.

J'ENTRETIENS SON LIT

Le propriétaire riverain d'un cours d'eau est tenu d'entretenir le lit et les berges de celui-ci afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre le bon écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou à son bon potentiel écologique. Grenoble-Alpes Métropole peut cependant réaliser certains travaux sur le domaine privé dans le cadre de l'intérêt général, mais ces travaux ne déchargent pas les propriétaires de leur obligation d'entretien. Si le propriétaire ne s'acquitte pas de cette obligation, l'administration pourra faire exécuter d'office des travaux d'entretien, aux frais du propriétaire. Si les travaux engagés ne relèvent pas d'un entretien régulier (engins dans le lit,

MES DEVOIRS

modification du profil des berges, etc.), ils peuvent être soumis à déclaration ou à autorisation auprès de la police de l'eau. Dans ce cas, prendre contact avec la DDT de l'Isère.

JE MAINTIENS SON DÉBIT

Lorsqu'un propriétaire prélève de l'eau pour un usage domestique, il a l'obligation de laisser un débit minimum dans le cours d'eau, afin de garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques.

JE GARANTIS L'ACCÈS AUX BERGES

Si des travaux d'entretien ou de restauration ont été financés majoritairement par des fonds publics, dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général, le propriétaire doit permettre un accès pour les nécessités du chantier.

COMMENT ENTREtenir MON COURS D'EAU ?

LES GRANDS PRINCIPES

Le principal devoir du riverain est de garantir le bon écoulement des eaux ainsi que le bon état du milieu aquatique. Dans les zones à forts enjeux d'inondation (zones urbaines par

exemple), il est important de maintenir sur les berges une végétation dynamique, plutôt jeune et diversifiée. Les branches et arbres morts peuvent s'accumuler dans le lit et former des barrages naturels appelés « embâcles ». Ces derniers peuvent accentuer les effets des crues.

Dans les zones plus natu-

relles (tête de bassin versant, forêts, prairies, etc.), la présence de vieux arbres et de bois morts permet au contraire de ralentir l'écoulement des eaux et constituent des refuges pour la biodiversité.

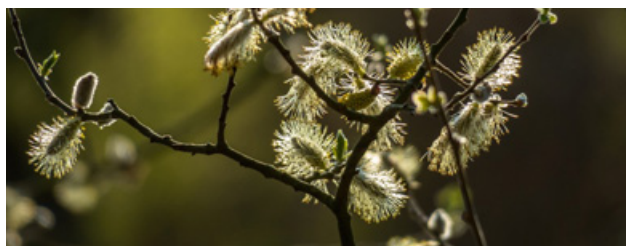
Il est donc nécessaire d'entretenir régulièrement les berges dans les zones

sensibles, en favorisant les espèces bien adaptées au milieu et en éliminant les espèces invasives ou peu adaptées.



LES PÉRIODES D'INTERVENTIONS

Entretien du lit (gestion des embâcles, etc.)	●	●	●	●									
Entretien de la végétation des berges					●	●	●	●	●	●			
Plantations d'espèces adaptées aux cours d'eau (aulne, saules, etc.)						●	●	●	●	●			
	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	



LES PLANTES À PRIVILÉGIER

Arbres et arbustes adaptés aux milieux humides : saules, aulnes, bouleaux, peupliers, parfois noisetier, tilleul, merisier, etc.



LES PLANTES À ÉVITER OU À ÉLIMINER

Les espèces invasives comme l'arbre à papillon (Buddléia) ou la renouée du Japon. Les résineux sont également déconseillés car ils dégradent la qualité de l'eau (épicéas, cyprès, thuyas).



Direction Développement et Attractivité de la Métropole

Standard de l'eau : 0 800 500 048
lametro.fr/cours-d-eau

Direction départementale des territoires de l'Isère, Police de l'eau

04 56 59 42 09
ddt-spe@isere.gouv.fr

Logement social

ZOOM SUR LA MAISON DITE BERSANO

La réhabilitation par la SDH de la maison Bersano à la « Tuilerie » a bien avancé cet été. La toiture et les façades sont à présent terminées et les entreprises s'affairent pour réaliser les huit logements labélisés « seniors » (7 T2 et 1 T3). La livraison est prévue fin 2019. Le rez-de-chaussée sera occupé par les kinésithérapeutes/ostéopathes, actuellement installés au 2815 avenue d'Uriage.



Environnement

RUCHES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE: UNE BELLE RÉCOLTE!

Le 22 juillet, les bénévoles du rucher de Champ Ruti sont venus procéder à la récolte de miel, accompagnés de nombreux curieux. La matinée a débuté avec la récupération des cadres dans les hausses des deux ruches afin de les transporter jusqu'à la salle polyvalente où attendait l'extracteur.

Chacun a pu s'essayer à la désoperculation des cadres avant de les placer dans l'extracteur d'où 27 kilos de miel se sont écoulés! Tous les participants ont pu déguster le précieux nectar avant qu'il ne soit mis dans le maturateur dans lequel il séjournera une quinzaine de jours avant d'être mis en pots.

Acteurs éco locaux

L'AGENCE AUDREY IMMOBILIER EST NÉE!



Cela fait 10 ans qu'elle a décidé de créer sa propre agence immobilière. Après une reprise d'études et des années de salariat, Audrey immobilier a vu le jour. Pour Audrey Visona, c'est l'aboutissement d'un rêve et d'un long travail.

Elle a choisi ce métier pour la proximité avec les personnes qu'il permet.

Sa maîtrise des techniques du bâtiment allié au droit de l'immobilier ainsi que son réseau très diversifié de particuliers et professionnels (architectes, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, décorateurs d'intérieurs, artisans...) vous garantit un projet mené avec professionnalisme.

Aujourd'hui, elle est spécialisée dans la transaction (neuf et ancien) et dans la gestion locative.




Tombée amoureuse de la commune, de son environnement et de sa quiétude, Audrey s'est donc naturellement installée à Vaulnaveys-le-Haut, en plein centre-bourg. Travaillant sur tout le secteur avoisinant depuis quelques années, Audrey s'est sentie assez perfectionnée pour pouvoir s'implanter sur ce territoire.

De nombreux Vaulnaviards et habitants des communes limitrophes lui ont déjà fait confiance. Pourquoi pas vous?

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**



Agence Audrey Immobilier

-  | 16 chemin des Chartreux
38410 Vaulnaveys-le-Haut
-  | Tél. 06 38 87 73 02 / 06 38 87 73 02
-  | contact@audrey-immo.fr
-  | audrey-immo.fr



*Environnement***DÉCLAREZ VOS RUCHES!**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ; la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ; la mobilisation d'aides

européennes pour la filière apicole française, Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site:

EN SAVOIR ++

☎ | 01 49 55 82 22

@ | assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

🌐 | <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

*Environnement***FRELON ASIATIQUE: SIGNALEZ SA PRÉSENCE**

Le frelon asiatique, espèce exotique envahissante, est de plus en plus présent sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Il constitue aussi bien une menace pour la biodiversité (dont les abeilles) que pour la santé publique.

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement: <http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler/>

*Environnement***COP24:****FAIRE SES PRODUITS MÉNAGERS, UNE BONNE IDÉE POUR LE PORTE-MONNAIE ET POUR L'ENVIRONNEMENT!**

La commune de Vaulnaveys-le-Haut s'est engagée dans une démarche de développement durable et a signé en décembre 2018 la charte du Plan Air Energie Climat. C'est dans ce cadre qu'a été organisée la semaine européenne du développement durable en juin. A cette occasion, l'ALEC a animé un atelier de fabrication de produits ménagers naturels. Au programme de cet après-midi: lessive et spray multi-surfaces.

Fabriquer ses produits d'entretien comporte de nombreux avantages. D'une

part, cela permet d'en maîtriser la composition et d'éviter ainsi l'emploi de substances nocives pour l'homme et l'environnement, et permet également de réduire les déchets. Enfin, le coût des produits fabriqués est bien moindre que celui des produits achetés.

Petit retour sur les 2 produits indispensables à avoir dans ses placards!

Le bicarbonate de soude: il élimine les mauvaises odeurs, on peut le saupoudrer dans les chaussures, sur un tapis ou de la moquette par exemple.

Dans une coupelle au frigo, il absorbe les odeurs. Ni bactéricide ni désinfectant, il permet également l'entretien courant des surfaces (plan de travail, tables...). Il peut également être utilisé pour nettoyer les casseroles qui ont « accroché ».

Le vinaigre blanc: ses propriétés désinfectantes et anticalcaire font de lui un produit idéal pour de nombreux usages. C'est le meilleur allié pour détartrer toilettes, baignoires, douches et donner un coup de jeune à la robinetterie. Utile également pour net-

toyer le frigo (il ne laisse pas d'odeur) ou détartrer une cafetière ou une bouilloire. Pour les lessives, il remplace aisément l'assouplissant habituel et fixera les couleurs sur les textiles.



*Environnement***ADOpte UNE POULE SAISON 2, L'HEURE DU BILAN**

Depuis deux ans, la commune de Vaulnaveys-le-Haut propose l'opération « Adopte une poule ». Voici en quelques chiffres, le bilan de l'opération 2019 :

■ 9 foyers ont accueilli un couple de poules pon-

deuses en avril ;

■ 2 poules ont été adoptées par la crèche « Pré en Bulle » ;

■ 45 litres de déchets (en moyenne) sont donnés aux poules chaque mois ;

■ 4,7/5, c'est la note moyenne de satisfaction

des participants à l'opération « Adopte une poule » cette année.

A ce jour, toutes les poules donnent des œufs frais, plus ou moins régulièrement.

*Environnement***« LE PACK ÉCO-ÉVÈNEMENT » :**

LA SOLUTION POUR DES ÉVÈNEMENTS PLUS RESPONSABLES !

Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère proposent la mise à disposition gratuite d'équipements pour aider les organisateurs d'événements associatifs ou communaux, dans la mise

en œuvre d'une démarche écoresponsable. Ce pack est constitué de plusieurs éléments :

■ Gobelets réutilisables avec service de lavage (25 cl, 50 cl, verres à café de 15 cl, pichets 1L) ;

■ Poubelles de tri événementielles (poubelles démontables) ;

■ Rampes à eau (7 robinets, qui se raccordent directement à un réseau d'eau potable).



EN SAVOIR



En savoir + et réservation :

www.isere.fr/aides-la-jeunesse-et-aux-loisirs

*Devoir de mémoire***MOTION DE REJET DE TOUTE FORME D'EXCLUSION**

POUR UNE SOCIÉTÉ FRATERNELLE, VAULNAVEYS-LE-HAUT S'ENGAGE

Afin de rappeler l'importance du vivre ensemble, le Conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut a voté à l'unanimité le 8 avril 2019 la motion suivante :

« Face à la recrudescence d'actes violents et haineux en France, notamment racistes et antisémites, l'ensemble des membres du Conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut souhaite rappeler avec force une des valeurs républicaines, la fraternité et, conséquemment, le rejet

de toute forme d'exclusion. Afin de traduire cette motion en acte symbolique, le Conseil municipal souhaite, avant la fin de cette mandature :

■ Nommer les bâtiments publics encore anonymes (salle polyvalente, bibliothèque, salle de Belmont) de personnages incarnant la lutte pour une société fraternelle ;

■ Apposer une plaque sur la villa Bersano afin de rappeler l'importance des Justes durant la seconde guerre mondiale en France. »

La commission communication, en charge de la mise en œuvre de la motion, a fait les propositions suivantes, adoptées à l'unanimité par le Conseil le 4 juillet 2019 :

1 - Nommer la place de l'école : « Place de la mémoire » avec la création sur une façade de l'école du mur de la mémoire. Chaque année, le nom d'une personnalité choisie par le conseil municipal de la jeunesse CME/CMJ y sera gravé ;

2 - Nommer la bibliothèque et la salle polyvalente avec la participation active de l'équipe des bibliothécaires et des 27 élus du conseil municipal ;

3 - Faire appel à la population pour nommer l'aire de jeux place Eugène Riband, la placette de Belmont, et la placette du pôle santé.

Nul besoin d'insister sur la participation du plus grand nombre pour que cette motion et son application soient pleinement fraternelles !

Solidarité**LOUEZ FACILE, UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT**

Vous possédez un logement à louer? Le dispositif de Grenoble-Alpes Métropole vous permet de proposer votre bien à un ménage aux revenus modestes, en contrepartie d'une déduction fiscale de 85% sur vos revenus locatifs, d'une sécurité sur les loyers, et d'autres avantages.

Hausse des prix, difficultés pour les plus bas revenus à se loger, retour du surpeuplement... plus de 12 millions de personnes sont concernées, à des degrés divers, par la crise du logement en France. La région grenobloise n'y échappe pas. Alors que le territoire compte plus de 47 000 logements sociaux (soit 22 % du parc immobilier), environ 1 500 demandes restent en attente. Le dispositif louez facile propose ainsi aux proprié-

taires de louer leur bien, à un loyer inférieur au marché (fixé par l'État et la Métropole), à des personnes ayant de faibles ressources. En contrepartie, le propriétaire bénéficie d'une déduction fiscale de 85% sur ses revenus locatifs.

DES PRIMES ÉVENTUELLES ET COMPLÉMENTAIRES DE PLUSIEURS MILLIERS D'EUROS

Une prime de 1 000 € peut aussi être versée par l'État dans la mesure où le bien se situe dans une zone où l'offre est inférieure à la demande. Enfin, Grenoble-Alpes Métropole propose une prime complémentaire de 4 000 €, si le propriétaire s'engage à pratiquer un niveau de loyer « très social ».



Pour bénéficier du dispositif, le propriétaire doit signer une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour 6 ans et confier la gestion de son bien à l'une des deux associations suivantes : territoires à Échirolles (rattachée à l'association un toit pour tous) ou SOLIHA

immobilier à Fontaine. Ces agences immobilières à vocation sociale assurent un accompagnement personnalisé du propriétaire, ainsi qu'une garantie du paiement des loyers. Louez facile vise un objectif de 70 logements mis à disposition des plus modestes chaque année.



www.lametro.fr/louezfacile

Civisme**RÈGLES DE BON VOISINAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En cas de trouble anormal du voisinage, il est conseillé de se rapprocher de la Police municipale au 04 76 89 54 07.

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par ces dispositions (travaux autorisés entre 7h et 20h à l'exception des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente).

*Cadre de vie***TRAVAUX DE RENTRÉE
À L'ÉCOLE**

■ La chaufferie bois, installée à l'occasion de la restructuration du groupe scolaire, est désormais raccordée à l'ancien bâtiment de l'école élémentaire. Dorénavant, elle chauffe la crèche Pré en bulle, les locaux du centre de loisirs, l'école maternelle et l'école élémentaire.



■ Cet été, un sol souple et un nouveau jeu ont été installés dans la cour de l'école maternelle pour un coût de 6006 € HT.

*Sécurité***UTILISATION DE
« CAMÉRAS PIÉTONS »
PAR LA POLICE MUNICIPALE**

Par arrêté Préfectoral, en date du 19 juin 2019, l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale des communes de Vaulnaveys-le-Haut et de Saint Martin d'Uriage est autorisé, au moyen de trois caméras individuelles. Les enregistrements sont conservés durant 6 mois. A l'issue de ce délai, ils sont détruits. Pour connaître les modalités d'accès aux enregistrements, il faut prendre contact avec le service de police pluri-communale.

*Sécurité***DISPOSITIF DE PARTICIPA-
TION CITOYENNE**

Depuis 2015, la commune a signé une convention avec la gendarmerie dans le cadre d'un dispositif de participation citoyenne qui a pour but d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. Ce dispositif vise à rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de sécurité (gendarmerie - police pluricommunale) et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Cette démarche citoyenne consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Empruntant la forme d'un réseau

de solidarités de proximité constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif s'appuie sur des voisins référents qui alertent la gendarmerie ou la police pluricommunale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils sont témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des services d'ordre. Par conséquent, cela exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors le cadre de délit flagrant (article 73 du code de procédure pénale). Actuellement, plus de vingt personnes sont référentes sur notre commune. Si de nouveaux référents souhaitent s'inscrire à ce dispositif, ils sont invités à se faire connaître en mairie.

EN SAVOIR  

Gendarmerie Vizille:

 | 04 76 78 98 50

Service de police pluricommunale:

 | 04 76 89 54 07



Citoyenneté

DROIT DE VOTE DES PERSONNES PROTÉGÉES : LA RECONNAISSANCE DE LEUR PLEINE CITOYENNETÉ

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 avait « oublié » d'abroger l'article L5 du Code électoral qui soumettait le droit de vote des personnes sous tutelle à une décision du juge. Cela concerne environ 300 000 personnes en France. Or, en ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU en 2007, la France et son gouvernement s'étaient engagés

à prendre des mesures visant à rendre effectifs les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Lors de la visite d'évaluation de l'application de la Convention en 2017, Catalina Devandas-Aguilar (experte des Nations Unies) a mis en évidence la non-conformité de la législation française à la Convention, notamment en termes de pleine capacité juridique des personnes handicapées.

C'est dans ce cadre que la Secrétaire d'État Sophie

Cluzel a porté la loi du 23 mars 2019 qui abroge le fameux article L5. Cette loi marque une avancée majeure dans l'histoire politique française pour les personnes en situation de handicap ou de fragilité : la fin d'une discrimination qui obligeait les personnes à démontrer leur capacité à exercer un droit à la fois inconditionnel et inaliénable. Cette loi reconnaît la pleine et entière citoyenneté des personnes en situation de handicap ou de fragilité.

Nous devons cependant rappeler ici qu'une loi n'est appliquée que si les citoyens se l'approprient. Cela commence par la connaissance de ses droits, cela se poursuit par l'accompagnement des personnes dans l'exercice de leur droit de citoyen. C'est l'affaire de toutes et de tous pour que la société française soit sans cesse plus inclusive.

Gens d'ici

LE MOUSTIQUE TIGRE UN VAULNAVIARD TRÈS NUISIBLE

Cet habitant encombrant, et pour le moins désagréable, s'est installé sur la commune. Il a été particulièrement présent cet été. Mais qui est-il? Rencontrons-le!

D'où venez-vous et comment êtes-vous arrivé à Vaulnaveys-le-Haut ?

Je suis originaire du sud-est asiatique mais j'ai su profiter du développement des transports pour voyager et arriver en France au début des années 2000. Mes semblables et moi-même pullulons et gagnons du terrain chaque année. Si bien qu'en 2015, nous étions présents dans une trentaine de départements français, et notamment en

Isère. Et ce n'est pas fini si vous n'agissez pas!

A quoi ressemblez-vous ?

Je suis plus petit que mes homologues européens: je mesure entre 5 et 10 mm et je suis rayé blanc et noir, d'où mon nom de moustique tigre. Mon espérance de vie ne dépasse pas, hélas, un mois mais ma femelle pond jusqu'à 150 œufs à chaque ponte ce qui garantit la survie et même la prolifération de notre espèce.

Quelles sont vos passions ?

Je n'en ai qu'une: vous piquer! Je pique de jour comme de nuit, et mes piqûres sont plutôt assez

douloureuses. Je peux vous transmettre une vingtaine de virus (maladies tropicales) parmi lesquels celui de la dengue, du Zika et du chikungunya. Je suis globalement casanier, et vis entre 50 et 200 m de mon lieu de naissance.

Comment se débarrasser de vous ?

Pour éviter de m'avoir comme voisin, il est important de supprimer les lieux de ponte potentiels (les œufs se transformant ensuite en larves): il faut faire la chasse aux eaux stagnantes. Pour cela:

- Ne laissez pas dehors des récipients qui pourraient se remplir d'eau de pluie (seaux, jouets

d'enfants...);

- Entretenez les gouttières de votre habitation ;
- Videz régulièrement les soucoupes des pots de fleurs ;
- Couvrez les réserves d'eau (tels que les récupérateurs d'eau de pluie) avec un drap ou une moustiquaire ;
- Si possible, ne laissez pas traîner de déchets végétaux au sol dans votre jardin.



VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE ?

LA NUMOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE S'INVITE À VAULNAVEYS !

Par délibération en date du 3 novembre 2016 relative au projet culturel métropolitain, le Conseil métropolitain a affirmé sa volonté de renforcer l'accessibilité à la lecture publique et d'offrir à chaque métropolitain(e) un égal accès à l'ensemble des collections, fonds et offres numériques. Dans cette perspective, la Métropole s'est donc engagée dans le développement d'une "numothèque" métropolitaine à partir de la bibliothèque numérique développée par la

ville de Grenoble et reconvenue comme exemplaire au niveau national.

C'est ce nouveau service, développé sous le nom de « Numothèque Grenoble-Alpes », que vous offre désormais la bibliothèque de la commune. Sa mise en place progressive a débuté par une ouverture exceptionnelle le samedi 14 septembre, de 10h00 à 13h00 : outre les services traditionnels, les lecteurs ont pu, ce jour-là, participer à un atelier d'écriture

dédié à la rencontre entre le numérique et l'écriture, proposé par la Métro et animé par Le Labo des Histoires avec Diane Ranville, scénariste de bande dessinée. A terme, chaque lecteur muni de son abonnement habituel, pourra donc accéder à distance aux ressources numériques les plus variées : livres, films, musiques, collections patrimoniales, bouquets de presse.

« La vertu paradoxale de la lecture est de nous abstraire du monde pour lui trouver un sens. »
Daniel Pennac



TARIFS

10 € par famille
5 € pour une carte adulte
1 € pour une carte enfant

HORAIRES

Mardi, mercredi et vendredi :
16h30 à 19h
Samedi : 10h à 12h
Fermée les jours fériés et les samedis des congés scolaires
Août : ouverture uniquement les vendredis

COORDONNÉES

📍 | 71 impasse du champ de foire 38410 Vaulnaveys-Le-Haut
☎️ | Tél. 04 76 89 25 05
@ | bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr
🌐 | www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr
f | Page facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel

RETOUR SUR ... LE « BIBLIOREMIX »

Le 18 avril dernier, la bibliothèque a répondu à une invitation originale émanant de la Médiathèque départementale de l'Isère (MDI). Il s'agissait de participer à un jeu de réflexion mené dans un laboratoire d'expérimentation afin de réfléchir au devenir de la bibliothèque et d'en imaginer l'évolution tant en termes de services que d'espace. L'opération biblioremix était lancée et, pour la première fois en Isère, en direction d'un jeune public.

Accompagnés par quatre adultes (Laëtitia du Rosier,

directrice de la bibliothèque, Nicole Andreoletty, bénévole, Simon Peyrache, directeur du centre de loisirs et Isabelle Courant, adjointe au maire), 12 jeunes de la commune âgés de 9 à 14 ans ont ainsi été invités à réinventer la bibliothèque : s'exprimer, partager, découvrir, comprendre et se comprendre, écouter et s'écouter, anticiper, se mettre à la place de, analyser les idées, les confronter, les prioriser, les projeter, les représenter, les conceptualiser... Tels étaient les enjeux de cette journée qui s'inscrivait dans

la démarche citoyenne du réseau des bibliothèques Les Intermèdes dont le thème fédérateur est : penser, dialoguer, vivre et faire ensemble.

Animée par les professionnels de la MDI, la journée, placée sous le signe de la bienveillance et de la créativité, a permis des échanges d'idées intergénérationnels sans a priori ni jugement et a ouvert des perspectives nouvelles à la bibliothèque municipale tout en maintenant la lecture au cœur de ses activités.

Nouveauté !

Pour répondre au mieux aux attentes de ses lecteurs, la bibliothèque procède à de nombreux achats tout au long de l'année. Afin de libérer de l'espace, une vente permanente de livres est organisée depuis la rentrée aux heures d'ouverture au public. Pour un simple euro, vous pourrez repartir avec le roman, la BD ou le documentaire de votre choix. Un large panel d'ouvrages est d'ores et déjà à votre disposition !

Chamrousse

UNE NOUVELLE SAISON

PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ



La Montagne de Téo, piste thématique à l'effigie de notre mascotte Téo le Renardeau rencontre un grand succès à l'égard des familles ! Elle se voit donc agrandie avec plus de modules à toucher ou écouter, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

De nouvelles tables de pique-nique vous offriront

les plus beaux des repas, les pieds dans la neige et les yeux rivés sur le panorama exceptionnel s'offrant à vous.

La « cool zone » du Snowpark est réagencée pour accueillir des snowboarders et skieurs désireux de faire une pause sur un transat.

Une nouvelle piste va voir le jour, elle permettra de

relier l'arrivée du télésiège des Gaboureux à Casse-rousse.


Du nouveau du côté du Luge Park : il sera désormais possible de s'essayer au Snooc ! Cousin du yooney, il permet de dévaler les pistes en position assise et en appui sur un ski. Sensations inédites garanties !

De la via ferrata en hiver ? C'est possible à Chamrousse ! En ski de rando, en raquette ou à pied, elle est accessible par différents itinéraires depuis Casserousse ou Chamrousse 1650.

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

- **22 décembre** : Chalet du Père Noël
- **Jeu de janvier** : Tentative de record du monde de descente aux flambeaux en partenariat avec l'UGA et GEM (date encore inconnue)
- **15 février** : Derby ski de la Croix de Chamrousse
- **22 février** : Vans Hi Standard
- **14-15 mars** : Chamrousse Expérience festival Snowscoot, Championnat de France
- **10-11 avril** : Patrouilles Alpines (compétition militaire et civile)
- **8-19 avril** : Trophées Enduro des Alpes : Derby VTT de la Croix de Chamrousse

EN SAVOIR 

 www.chamrousse.com

ASSOCIATIONS

RADIO PASSION





LES PLUS BELLES CHANSONS FRANÇAISES

Depuis plus de 30 ans, Radio Passion diffuse des chansons françaises et de l'information de proximité, locale et départementale. C'est le 9 février 1989 que Radio Passion émet ses premiers programmes sur Grenoble et l'agglomé-

ration (90.3), puis sur le Trièves et La Mure en 1999 (105.5) et enfin sur le pays Voironnais en 2012 (90.6). Radio Passion remercie les Vaulnaviards, qui sont de fidèles auditeurs.



EN SAVOIR 

-  | 04.76.89.25.52
-  | radiopassion38@free.fr
-  | www.radiopassion.fr
-  | B.P. 15. - 38410 URIAGE LES BAINS

FAIRE ET GRANDIR

ATELIERS CRÉATIFS FAMILIAUX

Depuis 2014, l'association « Faire et grandir » propose aux enfants et à leurs parents des ateliers créatifs familiaux, quatre fois par an. Nous avons toujours autant de plaisir à vous accueillir, à voir les enfants se régaler à réaliser tout ce que nous leur proposons, avec entrain et enthousiasme.


Nous allons donc continuer sur ces excellents échanges et moments de partage, sans demander une quelconque adhésion, notre but n'étant pas d'avoir un grand nombre d'adhérents, mais un grand nombre de participants.

Voici les prochaines dates des animations, réservez déjà ces jours-là :

- Samedi 30 novembre : atelier de Noël, salle de Belmont,
- Samedi 28 mars : atelier de Pâques, salle de Belmont.



EN SAVOIR ⁺⁺ 

 | 06 10 42 33 97

BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

NOUVEL EXERCICE, NOUVELLES AVENTURES



Cette année, nous avons renouvelé notre participation aux manifestations locales sur Vaulnaveys-le-Haut et sur Uriage.

La Foire de mai en date du 12 mai : de nouveaux contacts qui pourraient se transformer en la venue de quelques nouveaux

membres pour notre association et aussi quelques propositions pour réaliser des prélèvements dans des jardins de particuliers.



Uriage aux Jardins du 22 septembre : toujours une belle occasion de rencontrer un public curieux et d'expliquer ce qu'est l'art bonsaï. Nous avons innové

en proposant un atelier ouvert au public, l'objectif étant que chaque personne intéressée puisse réaliser elle-même son propre pré-bonsaï. Moyennant une participation de 5 à 10 €, il était possible d'acquérir un petit arbre et de le former avec les conseils des membres du club, un vrai succès.

Cette manifestation à Uriage était aussi l'occasion de faire la sélection des arbres qui participeront à l'exposition régionale de la F.F.B. (Fédération Française de Bonsaï) les 16 et 17 novembre 2019 à Saint Hilaire de la Côte (Salle Aimé Jacquier Chemin de la Bièvre). Lors des expo-

sitions régionales, les plus beaux arbres exposés sont sélectionnés pour le congrès national de la F.F.B. pour l'année suivante. Nous avons toutes raisons d'y croire encore puisque nous avons déjà été par le passé sélectionnés en national à 3 reprises.

EN SAVOIR ⁺⁺ 

 | www.bcdb.fr
 | bcdb38410@gmail.com

VOS ÉVÈNEMENTS NOUS INTÉRESSENT !

Associations, vous organisez un événement sur la commune et vous souhaitez le voir relayé dans la rubrique « Diaporama » du prochain bulletin municipal ? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie de la prochaine parution !

EN SAVOIR 

 | communication@vaulnaveys-le-haut.fr

ESV

UNE ANNÉE PROMETTEUSE

La saison de l'ES Vaulnaveys a débuté sur les chapeaux de roues grâce à la traditionnelle fête de début de saison en septembre. Nous remercions tous les licenciés, supporters et amis de l'ES Vaulnaveys qui ont participé à cette journée qui lance la saison sportive.

L'école de rugby, a obtenu une nouvelle fois la labellisation de la FFR qui atteste de la qualité de l'accueil et de l'encadrement des jeunes. C'est une satisfaction pour l'ensemble des dirigeants du club pour lesquels la sécurité, l'épanouissement, le partage et le plaisir des enfants sont des priorités. Cela

permet également de valoriser l'implication des éducateurs qui suivent des formations spécifiques en fonction des âges et plus largement de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour que l'école de rugby, comme l'ensemble des autres catégories, se développe et progresse.

Dans le même esprit, nous renouvelons notre entente avec le club voisin de Vizille pour les catégories M12 (benjamins), M14 (minimes), M16 (cadets) et M19 (juniors). Une alternance pour les entraînements et les rencontres permet de maintenir le lien entre les jeunes et leur club d'origine



tout en créant des groupes soudés et dynamiques. Les progrès individuels et collectifs sont chaque saison reconnus par l'ensemble des éducateurs.

Les seniors, quant à eux, ont validé leur maintien en championnat Pré-Fédéral (Honneur) et ont débuté la saison depuis le 15 septembre. Le maintien et la qualification pour les Championnat Ligue AuRA et

de France sont les objectifs de cette saison.

Nous souhaitons une belle réussite et beaucoup de plaisir à toutes les catégories et espérons vous retrouver au bord des terrains pour les encourager et lors de nos manifestations que nous vous proposerons tout au long de l'année. Allez Violets!

EN SAVOIR



| 04 76 89 13 38

| esvaulnaveys@gmail.com

FOYER POUR TOUS

Le Foyer pour tous est une association sportive et culturelle qui évolue en permanence. Les petits comme les adultes découvriront, à la rentrée de septembre, de nouvelles activités.

Les enfants seront ravis de continuer ou de commencer la Zumba Kids avec un 2e cours, pour les 7/10 ans, le mercredi de 17h45 à 18h30, à la salle polyvalente.

Contact

Manon Villeton
06 64 54 98 64.

Les personnes à mobilité réduite pourront participer à un cours de Yoga doux seniors, le jeudi de 14h à 15h30, à la salle polyvalente. La plupart des postures se font assis sur une chaise ou avec le soutien d'une chaise pour les personnes qui ne peuvent se mettre au sol et se relever.

Contact

Sandrine Interlicchia
06 16 50 91 81.

A la salle de Belmont, Elsa Vaudaine propose une activité peinture de Sumi-e : technique de peinture en noir et blanc inspirée de l'art Chan et Sumie né en Chine autour du VI^e siècle. Le 2^e et 4^e mercredi du mois de 16h30 à 18h30.

Contact

Elsa Vaudaine
04 76 89 12 47.



Association Sportive et Culturelle
Vaulnaveys le Haut

EN SAVOIR



| 06 60 13 68 20

| foyervaulnaveys@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

RENDEZ-VOUS 2019/2020

Après une saison 2018/2019 bien remplie, qui s'est achevée le 22 juin avec les traditionnels « Feux de la Saint Jean », nous avons le plaisir de vous présenter la programmation 2019/2020. Nous fêterons le Beaujolais nouveau le samedi 23 novembre avec une animation par le groupe folklorique « la Picouline » ; c'est ensuite le Marché de Noël couplé avec le Téléthon qui animera le Champ de Foire le vendredi 6 décembre (en partenariat avec la Mairie). Nous commencerons l'année en vous invitant à déguster la galette des rois

et à participer à des jeux de société et de stratégie le samedi 11 janvier.

Une soirée « Cabaret » vous sera proposée le samedi 1er février.

Ensuite, c'est un chœur d'hommes qui se produira à l'église le samedi 28 mars. La traditionnelle « Foire aux plants » avec son incontournable vide grenier est fixée au dimanche 10 mai dans le parc d'Uriage.

Et nous clôturerons la saison le 20 juin avec les Feux de la Saint Jean. Ces deux manifestations sont organisées en partenariat avec la Mairie.




Rappel: pour les manifestations payantes, la réservation et le règlement se font par courrier envoyé ou déposé dans la boîte aux lettres du CDF 22 rue des écoles 38410 Vaulnaveys-le-Haut.

Nous vous attendons nombreux à ces rendez-vous festifs!

EN SAVOIR   

@ | comitefetes@laposte.net

 | comitedesfetesdevaulnaveys.com

BIEN VIVRE A VAULNAVEYS

TISSONS UN RÉSEAU ORIGINAL ET CITOYEN!

Nous espérons que la période estivale a permis à tous de se ressourcer et que la rentrée des petits et grands s'est bien passée. Chacun vaque déjà à ses activités sportives, culturelles et en découvre peut-être de nouvelles.

La programmation de BVV pour cet automne ? L'association continuera à favoriser les actions en faveur de l'environnement et du climat. Elle a débuté le 5 octobre par un samedi champêtre, journée de partage d'expériences pour un comportement plus responsable vis-à-vis de la nature qui nous

entoure. Notre traditionnel repas itinérant, le samedi 16 novembre, soirée originale, un vrai moment de convivialité, de partage, de découverte culinaire, vous avez déjà participé ? Si non, on vous y invite, vous ne le regretterez pas. Nous vous donnons également rendez-vous sur nos actions trocs : jouets, culture, plants, etc. Notre rencontre mensuelle le troc café au bar de l'Avenue à Uriage tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12h.

Nos jardiniers s'activent au jardin partagé à Vaulnaveys-le-Bas, une belle équipe de 23 passionnés

dynamiques plantent, sèment mais aussi récoltent. Vous avez envie de les rejoindre, au choix : parcelle individuelle ou collective ? N'hésitez pas à venir rencontrer Sissou qui saura vous accompagner dans votre choix.



Bien Vivre à Vaulnaveys Le Haut
Une énergie renouvelée

EN SAVOIR  

 | 04 58 00 54 52

@ | bv.vaulnaveys@gmail.com

 | www.bienvivreavaulnaveys.fr

ÉCRIRE ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE ?

Un mandat se termine, avec des bas et des hauts, des débats parfois vifs et des consensus de bon sens, des échecs et des réussites, des frustrations et de la fierté, des déceptions et des satisfactions, ... et 27 élus qui ont fini par avancer ensemble. Comment peut-il en être



autrement dans une société plurielle et diverse, composée de femmes et d'hommes dont l'histoire et le parcours sont uniques? Cette diversité est une richesse si on arrive à l'utiliser pour s'enrichir mutuellement, pour aller toujours plus loin dans la réflexion en confrontant les opinions et les arguments, sans tabous et idées pré-conçues, dans le seul but du bien commun.

Le grand débat national qui a suivi le conflit des gilets jaunes a parfois été l'occasion d'échanger entre citoyens et élus locaux de manière moins formalisée, ces derniers redevenant le temps d'une soirée, de simples citoyens. C'est ainsi, qu'à l'issue de la première rencontre de ce grand débat sur notre commune, organisée par un collectif de

citoyens, un petit groupe d'habitants a émis l'idée de mettre en commun les énergies et les compétences et a proposé aux deux composantes du conseil municipal de réfléchir avec eux à la construction d'une liste unique pour les prochaines échéances municipales.

L'idée a fait son chemin, des rencontres informelles ont eu lieu et de part et d'autre, la porte s'est ouverte à la discussion.

Pourquoi proposer de constituer une liste commune pour les prochaines élections?

- parce que les programmes des deux listes présentes en 2014 étaient proches et pour poursuivre la collaboration apaisée de ces deux dernières années

- pour permettre aux compétences volontaires de s'associer pour consacrer le temps de la campagne au projet pour notre commune, plutôt que se diviser et gaspiller leur énergie contre une autre liste

- parce que les 6 élus Bien Vivre à Vaulnaveys se sont dès le départ considérés comme force de proposition!

Première étape: une liste commune devra se constituer autour de valeurs, de visions et de projets partagés pour l'avenir de notre commune.

Deuxième étape: construire un programme avec la population, de manière à l'impliquer dans son élaboration et l'inviter à aller



voter, pour ou contre d'ailleurs.

Il est en effet indispensable que chacun puisse se convaincre que par ses choix, ses votes, il peut influencer sur sa vie de tous les jours :

- améliorer ses déplacements quotidiens et vivre bien dans une vraie tranquillité publique,

- accueillir les enfants dans de bonnes conditions à l'école, proposer des activités aux adolescents et accompagner nos parents âgés,

- veiller à notre environnement d'aujourd'hui et de demain: se loger, garantir la pérennité de l'agriculture et de la forêt, développer l'économie locale, disposer d'équipements culturels et sportifs, veiller à notre cadre de vie, à la qualité de l'eau et de l'air, ...

Le temps de la campagne venu, les citoyens de la commune seront en droit d'exiger des équipes qui

se présenteront qu'elles fassent preuve de clarté dans l'expression de leurs valeurs et de leurs visions ainsi que d'engagement dans les projets proposés. Aux yeux de la population, le contenu du programme et la manière de le mettre en œuvre prendront autant d'importance et il faudra expliquer comment l'équipe, une fois élue, continuera de solliciter la population pour **co-construire les projets, défendre les biens communs et écrire ensemble l'avenir du territoire.**

Les vaulnaviards seront-ils au rendez-vous pour contribuer, participer ou soutenir une telle initiative ?

Les élus

de Bien Vivre à Vaulnaveys:
Marc ODRU, Martine MERMIER,
Yves ARGOU-D-PUY, Nathalie
COUSTOULIN, Guillaume
SIEURIN, Sylvie BOASSO






Santé

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes Auvergne est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

EN SAVOIR   

 | 0 972 376 888
 | contact@signalement-ambrosie.fr
 | www.signalement-ambrosie.fr
 Application mobile Signalement-ambrosie

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 -19h
 Mercredi : 16h30 -19h
 Vendredi : 16h30 -19h
 Samedi : 10h-12h
 Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ; en août, ouverte les vendredis uniquement.
 71 impasse du Champ de Foire
 Tél. 04 76 89 25 05
www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82
 du lundi au vendredi: 7h15 - 8h30
 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires
 de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h
 place Eugène Riband

MAIRIE

Fermeture exceptionnelle:
 - mardi 24 décembre 2019 après-midi


Citoyenneté

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMMENT VOTER EN 2020 ?

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. Les membres du conseil municipal sont élus pour un mandat de 6 ans.

A la suite d'un déménagement ou pour une première inscription sur les listes électorales, pensez à passer en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation. La demande d'inscription en ligne sur les listes électorales est également accessible depuis un compte Service-public.fr ou par le biais de France Connect.

Pour pouvoir voter aux élections organisées en 2020, vous pouvez faire la démarche jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.

EN SAVOIR    | 04 76 89 18 05
 | mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

CARNET

NAISSANCES*

MUSSO Aurelia, Alexandra née le 27 janvier 2019
ZUCCHI Lucie, Lou, Jane née le 26 avril 2019
SADESKI Louise, Sophie, Isis née le 17 août 2019
VALVERDU Éma née le 31 août 2019

DÉCÈS

TROUSSIER André, Fernand, Adrien le 5 avril 2019
PARON René, Gérard le 30 mai 2019
GOETSCH Robert, Joseph le 22 juin 2019
ODRU Paulette, Josette, Claudette née MOULIN le 17 juillet 2019
SCOLARI Valentina née NEGRONI le 8 août 2019
CHABERT Odette, Rose née BARD le 21 août 2019
LEGEMBRE Bernard, Noël, Jean-Marie le 31 août 2019
RÉMOND Daniel, Edmond le 8 septembre 2019
BESSON Andrée, Marie, Jeanne née FINET le 6 septembre 2019
GARNIER Marcelle, Marie, Françoise le 13 septembre 2019
DEGOUÉ Michel, Antoine le 21 septembre 2019
SAINT-SAMAT Xavier le 29 septembre 2019

MARIAGES

SUN Li et **RAYMOND** Christian, Gilles, Louis le 18 mai 2019
HESSE Mathias et **DE MACEDO** Roxanne le 31 mai 2019
DECOOL Benjamin, Marc, Louis et **MOLINA** Marlène, Monique, Isabelle le 8 juin 2019
LACOUR Joachim, Thierry, Christian et **GETTO** Caroline, Michelle, Christine le 29 juin 2019
SIRJEAN Benoît, Jean-Marie, René, Georges et **BOURGEOIS** Anais, Marie, Laetitia le 6 juillet 2019
CHAUMET Cécile, Amandine et **BOUYOUD** Julien, Éric, Georges le 6 juillet 2019

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les 4 novembre 2019, 3 mars 2020 et 8 juin 2020. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

- Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h30* et le samedi de 08h30-18h30*

*En période hivernale (de novembre au mois de mars inclus), la déchèterie ferme ses portes à 17h30 tous les jours, et ouvre à 9h00 le samedi matin.

Tél. : 0 800 50 00 27



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appeler le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu à la salle polyvalente le lundi 2 décembre 2019.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Accueils administratifs sur rendez-vous les 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h au multi-accueil « Pré en bulle ». Tél. 04 76 78 89 09, courriel: ram@sudgrenoblois.fr



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères

« Sciences sociales »

AlloTag : 04 38 70 38 70

www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire

Allo Transisère : 0 820 08 38 38

www.transisere.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, la page Facebook Vaulnaveys-le-Haut officiel et abonnez-vous à la newsletter.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement. Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

AGENDA

événement organisé par la municipalité

OCTOBRE

Lundi 21 octobre au vendredi 22 novembre 2019 : enquête publique du Projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole

NOVEMBRE

Samedi 9 novembre
Soirée dansante, par l'ESV

Lundi 11 novembre
Cérémonie de commémoration de la fin de la 1^{re} Guerre mondiale

Samedi 16 novembre
• Repas itinérant, par BVV
• Fête de la Saint Nicolas, par l'APE

Jeudi 21 novembre

Cérémonie des maisons fleuries, par la commune

Samedi 23 novembre
Soirée Beaujolais, par le Comité des Fêtes

Vendredi 29 novembre
Collecte d'hiver des restos du cœur, par le CMJ

Samedi 30 novembre
Atelier de Noël, par Faire et Grandir

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} décembre
Repas des anciens, par le CCAS

Lundi 2 décembre
Don du sang, par l'ADSVB

Vendredi 6 décembre

• Marché de Noël, par la commune et le Comité des Fêtes,
• Téléthon, par la commune
• Heure du conte de Noël, par la Bibliothèque municipale

Dimanche 8 décembre
Troc jouet, par BVV

JANVIER

Samedi 11 janvier
Soirée galette des rois et jeux de société avec la maison des jeux de Grenoble

Samedi 18 janvier
Sainte Barbe, par les Sapeurs-pompiers

Samedi 24 janvier
Soirée givrée, par BVV

Samedi 31 janvier
Soirée givrée, par BVV



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr page d'accueil > Agenda

COUP DE CŒUR DE L'AGENDA

LUNDI 6 DÉCEMBRE

DON DU SANG: UN GESTE ANONYME, SOLIDAIRE ET TRÈS UTILE



Acte citoyen et généreux, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donateurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage!

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades. Une femme qui a perdu du sang durant un accouchement difficile, un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie... Tous ont un besoin vital de produits sanguins. Avec le plasma issu des dons de sang, on produit également des médicaments (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...), indispensables à de nombreux malades.

Le don de sang est l'occasion de faire une bonne action, d'échanger avec d'autres donateurs et de partager son pouvoir de sauver des vies. Alors, rendez-vous le lundi 2 décembre à la salle polyvalente de 9h30 à 12h et de 16h à 19h45!

Le Bulletin n°85 VAULNAVEYS-LE-HAUT OCTOBRE 2019

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°85 - OCTOBRE 2019

Directeur de la publication :
Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :
Lorine CARRIERE et Yann ECHINARD, conseillers municipaux en charge de la communication

Comité de rédaction :
Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ et Hélène MAUBOUSSIN

Ont participé à la rédaction :
les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Simon PEYRACHE (ACL), l'Office de Tourisme de Chamrousse, Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, SICCE

Photos - illustrations :
les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Michel DORIS, imagesetretres.fr, Flaticon, FreeImages, Fred GUERDIN, OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Fotolia.com, D.R.

N° ISN : 1272-9515 - Tirage : 1 980 ex.

Dépôt légal : OCTOBRE 2019

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - papier certifié (PECF)

